

REVENUS 2018

Les statistiques présentées dans ce bulletin sont établies sur la base des déclarations n° 2035 de nos adhérents. Sur l'année 2018, les résultats sont globalement orientés à la hausse. L'accroissement des recettes et l'accalmie des charges expliquent en grande partie ces bons résultats 2018.



ÉVOLUTION DES RECETTES, DES CHARGES ET DU BÉNÉFICE ENTRE 2017 ET 2018

	RECETTES		CHARGES TOTALES		BÉNÉFICE		Tendance 2018
	Moyenne 2018	Évolution 17/18	En % du CA	Évolution 17/18	Moyenne 2018	Évolution 17/18	
MEDECINS							
Anesthésistes	313.462 €	1,8 %	39,1 %	- 3,7 %	192.272 €	4,6 %	↗
Cardiologues	214.700 €	3,1 %	46,4 %	- 0,4 %	111.272 €	4,5 %	↗
Chirurgiens	299.373 €	5,4 %	47,3 %	- 2,7 %	155.642 €	8,5 %	↗
Dermatologues	185.849 €	3,7 %	51,3 %	- 0,8 %	85.991 €	4,5 %	↗
Endocrinologues	119.837 €	2,3 %	52,2 %	0,7 %	56.010 €	1,5 %	→
Gastro-entérologues	213.958 €	5,2 %	46,9 %	- 3,8 %	111.572 €	10,1 %	↗
Généralistes	156.443 €	2,6 %	43,2 %	1,9 %	83.918 €	1,1 %	→
Gynécologues	146.828 €	5,6 %	54,3 %	- 0,6 %	64.568 €	6,2 %	↗
Obstétriciens	200.588 €	2,7 %	51,6 %	- 2,9 %	95.633 €	6,7 %	↗
Ophthalmologistes	285.837 €	3,7 %	46,8 %	- 1,5 %	145.979 €	5,1 %	↗
ORL	214.293 €	6,8 %	49,1 %	- 4,2 %	105.569 €	11,8 %	↗
Pédiatres	146.538 €	3,5 %	47,4 %	- 2,4 %	74.132 €	6,0 %	↗
Psychiatres	130.592 €	1,8 %	45,1 %	- 1,2 %	69.399 €	2,8 %	↗
Radiologues	273.438 €	7,1 %	52,3 %	0,5 %	126.407 €	10,3 %	↗
Rhumatologues	173.885 €	- 0,7 %	52,0 %	6,1 %	79.949 €	- 0,2 %	↘
Stomatologues	287.519 €	- 7,9 %	64,3 %	7,2 %	97.377 €	- 18,2 %	↘
CHIRURGIENS DENTISTES							
Chirurgiens dentistes	274.134 €	1,8 %	61,8 %	- 0,2 %	101.477 €	2,9 %	↗
Collaborateurs dentistes	169.764 €	10,8 %	61,6 %	- 2,0 %	63.867 €	14,5 %	↗
Orthodontistes	406.666 €	- 1,6 %	56,7 %	- 1,3 %	169.423 €	- 0,1 %	↘
VETERINAIRES							
Individuels							
Canins	206.643 €	- 0,8 %	74,2 %	- 0,8 %	50.765 €	4,3 %	↗
Mixtes	217.438 €	- 1,0 %	74,9 %	- 0,1 %	52.439 €	0,4 %	→
Ruraux	292.123 €	- 3,8 %	78,3 %	- 1,0 %	60.110 €	- 0,6 %	↘
En société							
Canins	278.857 €	- 1,1 %	64,8 %	- 0,3 %	97.064 €	0,2 %	→
Mixtes	356.604 €	0,8 %	67,5 %	- 1,4 %	114.175 €	4,0 %	↗
Ruraux	418.031 €	6,1 %	67,2 %	0,2 %	132.514 €	4,0 %	↗
PROFESSIONS PARAMEDICALES ET SAGES-FEMMES							
Kinésithérapeutes	82.496 €	1,7 %	49,5 %	0,7 %	40.871 €	1,4 %	→
Orthophonistes	62.350 €	2,8 %	47,9 %	0,0 %	31.578 €	3,6 %	↗
Orthoptistes	63.596 €	10,6 %	47,0 %	- 6,0 %	32.695 €	18,8 %	↗
Infirmiers	83.886 €	2,3 %	40,1 %	0,3 %	48.927 €	0,3 %	→
Sages-femmes	65.372 €	2,9 %	52,0 %	6,1 %	30.432 €	- 3,2 %	↘



En bref...

En hausse ↗

Anesthésistes,
Cardiologues
Chirurgiens,
Chirurgiens dentistes
Dentistes collaborateurs,
Dermatologues
Gastro-entérologues
Gynécologues,
Obstétriciens
Ophthalmologistes,
ORL,
Orthophonistes,
Orthoptistes,
Pédiatres
Psychiatres,
Radiologues,
Vétérinaires canins
individuels,
Vétérinaires mixtes et
ruraux en société.

En baisse ↘

Orthodontistes,
Sages-femmes
Rhumatologues,
Stomatologues
Vétérinaires ruraux
individuels.

Stagnation →

Endocrinologues,
Généralistes,
Infirmiers,
Kinésithérapeutes,
Vétérinaires mixtes
individuels,
Vétérinaires canins
en société.

Retrouvez
l'ensemble de nos
statistiques
sur notre site Internet
www.agaps.com
rubrique
"Nos statistiques".

Bénéfice individuel moyen par profession et par tranches de recettes

MÉDECINS

Exemple : Les généralistes adhérents de l'AGAPS réalisent des recettes comprises entre 810 € et 954.282 €. Un quart d'entre eux ont des recettes comprises entre 810 € et 106.300 € et génèrent un bénéfice moyen de 31.989 €. Les recettes de M. Martin sont de 140.000 € : il compare son bénéfice à celui de la 2^e tranche, c'est à dire 64.529 €.

		Tranche 1 25% des praticiens		Tranche 2 25% des praticiens		Tranche 3 25% des praticiens		Tranche 4 25% des praticiens	
		de	à	de	à	de	à	de	à
Généralistes	Recettes	810€	106.300 €	145.409 €	192.197 €	954.282 €			
	Bénéfice moyen	31.989 €	64.529 €	89.146 €	150.005 €				
Chirurgiens	Recettes	9.792 €	122.068 €	256.441 €	399.836 €	1.737.859 €			
	Bénéfice moyen	26.501 €	93.748 €	158.430 €	341.772 €				
Radiologues	Recettes	6.958 €	77.424 €	156.312 €	286.753 €	3.522.950 €			
	Bénéfice moyen	25.450 €	76.661 €	119.419 €	280.843 €				
Dermatologues	Recettes	12.829 €	110.327 €	172.655 €	232.359 €	734.866 €			
	Bénéfice moyen	31.267 €	67.011 €	98.752 €	146.772 €				
Psychiatres	Recettes	1.470 €	62.572 €	106.222 €	167.291 €	1.434.090 €			
	Bénéfice moyen	13.580 €	38.566 €	68.090 €	157.359 €				
Anesthésistes	Recettes	1 €	150.279 €	323.464 €	462.192 €	787.167 €			
	Bénéfice moyen	51.974 €	137.983 €	249.122 €	331.599 €				
Gastro-entérologues	Recettes	6.560 €	134.001 €	190.599 €	271.355 €	738.452 €			
	Bénéfice moyen	36.245 €	85.767 €	117.137 €	207.837 €				
Gynécologues	Recettes	6.655 €	93.390 €	126.257 €	179.695 €	663.049 €			
	Bénéfice moyen	23.300 €	46.726 €	63.620 €	125.097 €				
Obstétriciens	Recettes	26.148 €	98.407 €	158.645 €	274.559 €	722.207 €			
	Bénéfice moyen	24.261 €	53.382 €	92.473 €	213.308 €				
Ophtalmologistes	Recettes	8.058 €	148.419 €	228.192 €	350.097 €	1.638.229 €			
	Bénéfice moyen	41.886 €	88.391 €	138.634 €	315.624 €				
ORL	Recettes	25.143 €	117.987 €	185.573 €	286.635 €	735.467 €			
	Bénéfice moyen	33.463 €	73.983 €	114.881 €	200.481 €				
Pédiatres	Recettes	6.610 €	93.563 €	130.439 €	182.595 €	767.190 €			
	Bénéfice moyen	28.014 €	50.939 €	73.017 €	144.963 €				
Rhumatologues	Recettes	37.916 €	107.319 €	155.416 €	207.996 €	716.957 €			
	Bénéfice moyen	26.689 €	49.373 €	83.608 €	158.290 €				
Stomatologues	Recettes	8.193 €	126.876 €	229.125 €	381.874 €	1.448.912 €			
	Bénéfice moyen	10.197 €	54.263 €	115.655 €	209.395 €				
Cardiologues	Recettes	5.725 €	129.724 €	202.020 €	274.864 €	1.196.442 €			
	Bénéfice moyen	€	81.338 €	124.851 €	203.003 €				
Endocrinologues	Recettes	2.970 €	72.524 €	116.149 €	156.088 €	344.108 €			
	Bénéfice moyen	17.059 €	39.361 €	59.224 €	106.233 €				

CHIRURGIENS DENTISTES

Exemple : Les chirurgiens dentistes adhérents de l'AGAPS réalisent des recettes comprises entre 216 € et 2.253.215 €. Un quart d'entre eux ont des recettes comprises entre 234.240 € et 344.115 € et génèrent un bénéfice moyen de 102.305 €. M. Martin réalise des recettes de 220.000 € : il compare son bénéfice à celui de la 2^e tranche, c'est-à-dire 67.495 €.

		Tranche 1 25% des praticiens		Tranche 2 25% des praticiens		Tranche 3 25% des praticiens		Tranche 4 25% des praticiens	
		de	à	de	à	de	à	de	à
Chirurgiens - Dentistes	Recettes	216 €	158.294 €	234.240 €	344.115 €	2.253.215 €			
	Bénéfice moyen	33.948 €	67.495 €	102.305 €	202.256 €				
Collaborateurs	Recettes	5.010 €	92.200 €	134.086 €	210.337 €	695.720 €			
	Bénéfice moyen	24.966 €	42.087 €	68.570 €	119.744 €				
Orthodontistes	Recettes	19.257 €	262.958 €	354.622 €	472.910 €	1.176.149 €			
	Bénéfice moyen	48.969 €	115.439 €	158.916 €	354.923 €				

VÉTÉRINAIRES

Exemple : Les vétérinaires canins adhérents de l'AGAPS réalisent des recettes HT comprises entre 5.493 € et 1.458.698 €. Un quart d'entre eux ont des recettes HT comprises entre 5.493 € et 72.467 € et génèrent un bénéfice moyen de 19.572 €. M. Martin réalise des recettes HT de 150.000 € : il compare son bénéfice à celui de la 2^e tranche, c'est-à-dire 33.953 €.

		Tranche 1 25% des praticiens		Tranche 2 25% des praticiens		Tranche 3 25% des praticiens		Tranche 4 25% des praticiens	
		de	à	de	à	de	à	de	à
Individuels									
	Canins	Recettes	5.493 €	72.467 €	158.490 €	283.489 €	1.458.698 €		
	Bénéfice moyen	19.572 €	33.953 €	53.287 €	96.228 €				
Ruraux	Recettes	13.750 €	101.677 €	281.210 €	415.381 €	974.384 €			
	Bénéfice moyen	17.168 €	37.310 €	57.834 €	130.055 €				
Mixtes	Recettes	4.884 €	57.958 €	119.770 €	288.386 €	1.757.693 €			
	Bénéfice moyen	18.551 €	33.562 €	47.785 €	108.764 €				
En société									
	Canins	Recettes	130.669 €	357.144 €	500.904 €	708.050 €	2.970.700 €		
	Bénéfice moyen par associé	37.702 €	56.146 €	64.788 €	97.656 €				
Ruraux	Recettes	221.237 €	797.309 €	1.163.853 €	1.484.911 €	6.485.092 €			
	Bénéfice moyen par associé	48.404 €	78.631 €	87.395 €	122.750 €				
Mixtes	Recettes	26.349 €	569.128 €	890.197 €	1.314.566 €	3.344.028 €			
	Bénéfice moyen par associé	44.042 €	75.930 €	84.185 €	96.673 €				

PROFESSIONS PARAMÉDICALES ET SAGES-FEMMES

Exemple : Les orthoptistes adhérents de l'AGAPS réalisent des recettes comprises entre 5.736 € et 183.142 €. Un quart d'entre eux ont des recettes comprises entre 45.813 € et 59.875 € et génèrent un bénéfice moyen de 26.002 €. Mme Martin réalise des recettes de 60.000 € : elle compare son bénéfice à celui de la 3^e tranche, c'est-à-dire 36.193 €.

		Tranche 1 25% des praticiens		Tranche 2 25% des praticiens		Tranche 3 25% des praticiens		Tranche 4 25% des praticiens	
		de	à	de	à	de	à	de	à
Orthoptistes	Recettes	5.736 €	45.813 €	59.875 €	78.450 €	183.142 €			
	Bénéfice moyen	13.713 €	26.002 €	36.193 €	54.909 €				
Kinésithérapeutes	Recettes	3.360 €	53.449 €	74.430 €	99.114 €	255.328 €			
	Bénéfice moyen	14.707 €	30.395 €	42.294 €	76.193 €				
Orthophonistes	Recettes	8.236 €	39.368 €	58.135 €	73.169 €	343.418 €			
	Bénéfice moyen	11.724 €	22.780 €	34.556 €	57.592 €				
Infirmiers	Recettes	20.073 €	60.427 €	80.050 €	106.764 €	192.680 €			
	Bénéfice moyen	22.628 €	39.035 €	54.229 €	80.234 €				
Sages-femmes	Recettes	10.007 €	44.277 €	59.297 €	80.276 €	238.460 €			
	Bénéfice moyen	12.139 €	21.709 €	33.037 €	54.986 €				

REVENUS 2018 : GLOBALEMENT EN HAUSSE

En faible progression en 2017, les revenus libéraux des professions de santé, et plus particulièrement des spécialistes, sont orientés à la hausse, dans un contexte d'augmentation de l'inflation à 1,8 % en 2018.

Le revenu libéral moyen des **médecins**, toutes spécialités confondues, progresse pour s'établir à 92.766 €, en hausse de 3,3 %. Il en est de même de celui des **chirurgiens-dentistes**, qui, avec un bénéfice moyen de 100.363 € voient une augmentation de 3,4 % de leur bénéfice. Le résultat individuel des **vétérinaires** est également en augmentation de 3,1 % à 51.783 € ; mais c'est celui des **professions paramédicales** qui progresse le plus avec 7,7 % de croissance pour s'établir à 34.316 €. En revanche, le bénéfice des **sages-femmes** baisse de 3,2 % après deux ans de progression avec 30.432 € de bénéfice.

La croissance des recettes couplée à une hausse plus modérée des charges explique les résultats positifs de l'année 2018.

Croissance des recettes

L'ensemble des **médecins** a vu ses recettes augmenter pendant l'exercice 2018. L'activité des **médecins généralistes** a progressé de 2,9 % en 2018 selon les chiffres de la CNAM, en léger recul par rapport à 2017. Malgré un petit ralentissement de l'activité et des rémunérations forfaitaires moindres, l'effet de la revalorisation de la consultation à 25 € a entraîné une hausse des recettes de 2,6 %.

L'activité des spécialistes a, quant à elle, augmenté de 3,5 % ; en cause, l'effet de mesures tarifaires telles que les majorations d'urgence et d'actes complexes. La hausse des recettes est soutenue cette année par les consultations car les actes techniques sont en baisse, même s'ils représentent la plus grande part de l'activité.

Concernant les **dentistes** l'activité stagne, les remboursements de soins n'augmentent que de 0,6 % en 2018. Par ailleurs, les revalorisations tarifaires issues de la renégociation de la convention, n'entreront en vigueur qu'à partir de 2019. L'augmentation des recettes est modérée, limitée à hauteur de l'inflation (1,8 %). En revanche les recettes des orthodontistes baissent (- 1,6 %).

Les remboursements de soins des auxiliaires médicaux progressent ce qui se traduit par des évolutions de chiffre d'affaire, notamment pour les **orthoptistes** et les **orthophonistes** qui ont bénéficié d'une hausse de leurs tarifs en 2018 et pour les **infirmiers(e)s** en raison de la mise en place de la convention au second semestre de l'année. Les **sages-femmes**, elles aussi, connaissent une croissance de leur chiffre d'affaire (2,9 %) en attendant la revalorisation de leur consultation en 2019.

Concernant les **vétérinaires**, l'évolution du chiffre d'affaires est plutôt orientée à la baisse hormis **vétérinaires mixtes** et **ruraux** exerçant en société.

Accalmie des charges

Dans ce contexte, les charges globales des **médecins** et des **auxiliaires médicaux** ont augmenté moins rapidement que les recettes, ce qui a entraîné des hausses de bénéfice ou a permis de maintenir un résultat positif. Parmi ces hausses de charges on constate l'augmentation de la CSG déductible, des frais de personnel et des "Travaux, Fournitures, Services

extérieurs". Ces derniers sont constitués des dépenses de loyers, entretien, personnel intérimaire, petit outillage, EDF, honoraires et assurance. En revanche, les charges sociales personnelles, obligatoires et facultatives, *stricto sensu* ont baissé.

Les **chirurgiens-dentistes** ont plutôt vu leurs charges stagner, hormis les frais de personnel et les loyers. Les charges des orthodontistes ont baissé, ce qui a permis de maintenir leur revenu stable (- 0,1 %).

Chez les **vétérinaires**, hors sociétés rurales, la baisse des frais et notamment des investissements directs a permis également de limiter l'effet sur le résultat de la baisse des recettes.

Les **sages-femmes** en revanche ont vu leurs frais augmenter fortement, y compris les charges sociales personnelles, ce qui a entraîné une baisse de leur résultat (- 3,2 %).

Évolution du bénéfice entre 2017 et 2018

